

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 51-387-1929 Témoignage officiel de satisfaction.

n° 51-387-1929

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
27 février 1929

Numéro JO
n° 387 du 28/02/1929

Date du numéro
28 février 1929

TEXTE INTÉGRAL

M. l'adminisrateur adjoint Garçon ma donné toute satisfaction dans tous les postes où il a été appelé à servir depuis deux ans. Tour à tour commandant de cercle, président du tribunal indigène, chef du poste administratif de Tadjourah, il a, partout et constamment, fait preuve d'un zèle infatigable, d'une parfaite reclitude d'esprit et de jugement, d'une grande conscience professionnelle et d'une parfaite loyauté. Appelé en octobre aux fonctions de chef de cabinet, il n'a pas cessé de me rendreles plus grands services en se dépensant sans compler pour la réorganisation et le bon fonctionnement du cabinet. Je suis très satisfait de sa manière de servir et lui décerne un témoignage officiel de satisfaction.

Le Gouverneur, Signé : CHAPON-Baissac.